

Atelier 1 *L'échantillonnage représentatif des remblais hétérogènes.*

De nombreux terrains comportent des remblais hétérogènes pouvant contenir des matières résiduelles telles que des cendres, scories, débris de démolition, etc. Or, les échantillons prélevés de remblais hétérogènes ne sont pas souvent représentatifs des matériaux rencontrés. En effet, des études récentes démontrent que l'incertitude liée à l'échantillonnage est généralement beaucoup plus importante que l'incertitude analytique. De plus, les méthodes utilisées pour l'évaluation de la proportion et du type de matières résiduelles contenues dans les remblais hétérogènes sont très variables.

Dans le cadre de cet atelier, nous discuterons notamment des outils de prélèvement, de la masse d'échantillon à prélever et des techniques de fractionnement des échantillons sur le chantier. De plus, nous présenterons la méthode d'essai LC 21-901 du MTQ laquelle permet de calculer, en laboratoire, le pourcentage de chacun des constituants d'un matériau échantillonné. Enfin, nous proposerons une grille de classification des principales matières résiduelles pouvant être rencontrées dans les remblais hétérogènes et ce, sur la base de leur définition, de leur identification visuelle et des paramètres analytiques qui leur sont associés. Cette grille inclura également les modes de gestion de ces matières résiduelles.

Atelier 2 *L'application des normes fédérales et provinciales dans la gestion des terrains contaminés.*

Je dois réhabiliter un terrain et gérer des sols contaminés, pomper et traiter de l'eau souterraine avant son rejet. Quelles législations, réglementations, guides, codes, dois-je tenir compte ? Dans quel cas dois-je

utiliser les critères fédéraux et/ou provinciaux ? Est-ce évident ?

Avec les années, les instances réglementaires ont développé et publié une multitude de documents législatif et technique en regard à la gestion des terrains contaminés. On y retrouve des exigences à l'égard des autorisations requises, des modalités techniques ainsi que des normes et critères spécifiques. Ces instances ont publié plusieurs politiques, guides, codes, lignes directrices, etc. À l'occasion, les instances fédérale et provinciale ont publié des documents conjoints, complémentaires ou carrément divergents. Le gouvernement provincial a transféré à la Commission métropolitaine de Montréal (CMM), le développement et la mise en vigueur des normes en regard des émissions atmosphériques et des rejets d'eau usées.

Un groupe de travail s'est rencontré à plusieurs reprises afin de faire le point sur l'ensemble de cette documentation, d'identifier les difficultés liées à leur application dans un contexte fédéral-provincial et d'identifier les éléments déclencheurs. Des pistes de solution et/ou des orientations seront présentées permettant ainsi d'identifier les lois et règlements applicables dans un contexte visé.

Atelier 3 *Biogaz et radon : des gaz qu'il ne faut pas prendre à la légère.*

Le radon... À chaque année, des milliers d'ÉES phase 1 sont réalisées au Québec, particulièrement dans des contextes de transactions immobilières. La majorité d'entre elles seraient exécutées en conformité «avec les principes» de la norme CSA Z768-01 (mise à jour en 2003). Selon cette norme, le radon constitue un élément à traiter mais plusieurs questions demeurent. Où retrouve-

t-on le radon ? Y-a-t-il d'autres secteurs «chauds» que ceux reconnus qui pourraient être la source d'infiltration de radon ? Quels sont les risques associés au radon ? Nos clients sont-ils intéressés à connaître ces conditions ? Notre comité présentera un bref portrait de la situation aux États-Unis, au Canada et au Québec. Un regard sur la nécessité ou non d'étendre nos pratiques environnementales à la vérification du radon, sera abordé. Les méthodes de détection seront également exposées.

Les biogaz... Parallèlement aux ÉES phase 1, de nombreuses études de caractérisation environnementale sont effectuées mais quels sont les médiums caractérisés ? Il y a généralement les sols, les sédiments, les eaux souterraines et de surface, les matières résiduelles mais, est-ce qu'il faut se soucier des biogaz ? Dans le cadre d'études de caractérisation visant la construction sur un ancien lieu d'élimination de matières résiduelles, les biogaz doivent être caractérisés afin de satisfaire les exigences de l'article 65 de la LQE. La section 2.3.3.8 du Guide de caractérisation du MDDEP l'évoque aussi mais plus timidement. Quelles sont les situations où la caractérisation des biogaz s'avérerait nécessaire ? Les biogaz se génèrent et migrent dans quelles conditions ? Quels sont les risques associés à ceux-ci ? Au cours de cette partie de l'atelier, les principaux éléments déclencheurs d'une caractérisation des biogaz seront abordés. De plus, le contenu d'une étude de caractérisation préliminaire des biogaz sera proposé.

(Suite au verso)

(Suite)

Atelier 4 Les modifications au Guide d'échantillonnage des eaux souterraines.

En 1994, le gouvernement du Québec publiait la première édition du Cahier 3 du Guide d'échantillonnage à des fins d'analyses environnementales portant sur l'échantillonnage des eaux souterraines. Ce guide a été conçu pour les personnes impliquées dans la caractérisation environnementale des terrains et résume les informations contenues dans différents ouvrages techniques ou issues de l'expérience pratique en échantillonnage alors en vigueur au Québec.

Des modifications réglementaires ayant mis l'accent sur la caractérisation de l'eau souterraine, la nécessité d'améliorer la qualité des données recueillies et l'évolution notable des techniques d'échantillonnage tout au long des 15 dernières années, ont incité le gouvernement à revoir le Cahier 3.

Le comité de travail de l'ACLE présentera les principaux changements envisagés par le Centre d'expertise en analyses environnementales du Québec.

Au cours de l'atelier, les informations pratiques seront données aux participants sur certaines des nouvelles techniques d'échantillonnage proposées dans le guide et des équipements seront en démonstration. Les échanges permettront d'identifier les principaux impacts des changements envisagés et les participants pourront commenter les clauses d'un devis technique générique qui sera proposé pour la rédaction d'appels d'offres de services professionnels relatifs à l'échantillonnage d'eau souterraine.



Association des consultants et laboratoires experts

Fondée en 1959

3 divisions

Ingénierie des sols et matériaux
Géoenvironnement
Toiture et étanchéité

Une multitude de services spécialisés dans le domaine de la construction et de l'environnement pour la satisfaction et la tranquillité de nos clients et partenaires.

Consultez nos experts

90 places d'affaires actives au Québec
Plus de 2100 personnes employées par nos membres.

Association des consultants et laboratoires experts

6360, rue Jean-Talon Est, bureau 211
Saint-Léonard (Québec) H1S 1M8
Tél. : 514 253-2878
Télé. : 514 253-6825
info@acle.qc.ca
www.acle.qc.ca



association des consultants et laboratoires experts

Ingénierie des sols et matériaux
Géoenvironnement
Toiture et étanchéité

**FORUM 2010
GÉOENVIRONNEMENT
TENDANCES-PROBLÉMATIQUES-
SOLUTIONS**

**Le 28 avril 2010
HÔTEL DES SEIGNEURS
1200 rue Johnson
(Sortie 130, autoroute 20)
Saint-Hyacinthe, Québec
Tél.: 450-774-3810 ou
1 -866-734-4638**

Des partenaires de qualité